

Procès-Verbal du Conseil Municipal de PROMPSAT

25 Avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 avril à 19 heures, salle de la Mairie, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MARTIN Roland, Maire.

Date de convocation : 18 avril 2025

Présents : Mme CROS Laurette, PASQUIER Séverine, FAURE Géraldine Mrs MARTIN Roland, CHAPUT Hubert, DUMONTAUD Philippe, VAZEILLE Pascal, CLIQUE Michel.

Absents : M. ROUGIER Bruno, Mme CHAPUT Céline

Procurations :

Mme CHAPUT Céline à M. VAZEILLE Pascal

Secrétaire de séance : CHAPUT Hubert

Ordre du jour :

1. Validation du Procès-verbal du 4 avril 2025
2. Adressage, proposition de noms pour les nouvelles voies
3. Abri tracteur
4. Création commission recrutement
5. Implantation d'une borne de recharge de véhicule électrique
6. Marche solidaire « Prompsat en Rose »

1. Validation du Procès-verbal du 4 avril 2025

Le Maire soumet à l'approbation du Conseil le Procès-verbal du Conseil Municipal du 4 avril 2025. Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE à l'unanimité le Procès-verbal du Conseil Municipal du 4 avril 2025**

2. Adressage, proposition de noms pour les nouvelles voies

Monsieur le Maire souhaite que les conseillers municipaux proposent des noms pour la création de nouvelles voies :

Voici les propositions :

- Impasse de la Dîme
- Impasse des Vignes
- Impasse du chancet
- Impasse du colombier
- Impasse de l'ancienne Mairie
- Impasse des écoliers
- Impasse des Roches
- Impasse du 8 mai
- Impasse du pressoir

3. Abri tracteur

M. le Maire indique que l'acquisition du nouveau tracteur est en cours. Étant donné que celui-ci est neuf, il serait sage qu'il soit abrité par le biais, d'une construction, location ou la rénovation/aménagement de l'espace technique.

Le conseil municipal DECIDE :

- De confier à M. Le Maire la tâche de contacter l'ABF pour envisager une construction respectant les normes de conservation de l'ABF
- • De chercher un abri ou une grange à louer
- • De procéder aux mesures de l'atelier communal et évaluer les aménagements intérieurs possibles pour permettre le stationnement du tracteur à l'intérieur.

4. Création commission recrutement

M. Le Maire informe le conseil, que Mme SENDER sera en retraite à la rentrée 2025, il convient donc de recruter un agent pour son remplacement et de créer une commission recrutement

Membres :

- M. Le Maire
- M. CLIQUE
-

5. Implantation d'une borne de recharge de véhicule électrique

M. Le Maire informe le conseil que La communauté de communes Combrailles Sioule et Morge, a réalisé une étude sur l'implantation de borne de recharge pour véhicule électrique avec la société ELECTRIC 55 CHARGING (E55C)

Celle-ci se rémunère sur la facturation au client et prend en charge la totalité de l'investissement. Une proposition d'implantation est faite à la commune sur le lieu d'implantation (parking mairie).

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'accord ou non de l'implantation d'une borne de recharge pour véhicule électrique, ainsi que sur le lieu en cas d'accord.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, a la majorité des voix exprimées (7 pour- 2 contre):

- **DECIDE** l'implantation d'une borne de recharge pour véhicule électrique
- **DECIDE** que celle-ci sera implantée au parking de la salle polyvalente

L'ordre du jour étant épuré, la séance est levée à 21h30

Le secrétaire
CHAPUT Hubert



Le Maire
MARTIN Roland

